

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Il est bien connu que la France est un investisseur important au Maroc dès lors que nos entreprises, qui sont à l'origine de 35 % du stock total des investissements directs étrangers dans le pays, sont présentes dans tous les secteurs d'activité de l'économie et contribuent ainsi à la création de valeur et d'emploi sur le territoire marocain. Ce qui est moins connu,

c'est que le Maroc commence à devenir un investisseur qui compte en France, avec une accélération réelle du nombre de projets depuis 2015 qui le place désormais dans le top 25 des investisseurs dans le pays. Certes le nombre de projets reste encore modeste (6 en 2020) mais la dynamique est là et n'a pas été entamée par la crise : les entreprises qui franchissent le pas sont le plus souvent des PME et des start-ups séduites par l'écosystème de recherche et d'innovation et par les dispositifs incitatifs existants, notamment en matière de R&D. Le bilan 2020 des investissements internationaux en France réalisé par Business France témoigne d'ailleurs de la résilience de l'attractivité de la France et du maintien de la confiance des investisseurs étrangers dans l'économie française malgré la crise. Cette confiance s'est notamment traduite en termes d'emplois créés ou sauvegardés par les investisseurs étrangers dans notre pays avec la 2^{ème} meilleure performance en 10 ans. Les plans de relance déployés dans nos deux pays offrent par ailleurs de nouvelles opportunités d'investissements ou de reprise d'activité pour nos entreprises et cette dynamique d'investissements croisés entre le Maroc et la France a vocation à s'amplifier encore dans les années à venir. ▸

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

+55%

C'est l'évolution en valeur des exportations de fruits et légumes du Maroc vers l'Union Européenne entre 2015 et 2020

Le plan Maroc Vert a permis une modernisation rapide de l'agriculture marocaine, en particulier par des investissements importants dans le secteur de l'horticulture. Les surfaces irriguées en goutte à goutte sont ainsi passées de 200 000 ha en 2010 à 585 000 ha en 2019 et les vergers se sont fortement développés en une décennie (avocats +170 %, pêchers +150 %, pommiers +82 %, pruniers +76 %, cerisiers +50 %, agrumes +32 %). Les productions de fruits rouges et de légumes se sont également fortement développées. Des sociétés espagnoles et françaises se sont installées au Maroc pour la production de contre-saison puis de saison. Ces productions ont permis une quasi-autonomie nationale, avec des marchés locaux bien achalandés tout au long de l'année, et le développement à partir de 2013-2014 d'un puissant secteur d'exportation de fruits et légumes vers l'Union Européenne, en particulier vers l'Espagne et vers la France, qui ne cesse de progresser d'année en année. L'augmentation est particulièrement spectaculaire pour l'Espagne, dont la valeur des importations a été multipliée par 5 au cours des 10 dernières années. Bien que ce soit les exportations de fruits qui se soient les plus développées, ce sont les producteurs de tomates qui, au niveau européen, s'inquiètent le plus de ces évolutions et souhaitent une plus grande régulation dans le cadre de l'accord commercial UE-Maroc.

▸ bertrand.wybrecht@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

Un nouveau plan stratégique pour la douane

L'ambition portée par la douane marocaine et son Directeur général, Nabyl Lakhdar, de faire accéder l'ADII au tout numérique a été atteint fin 2020. En avance sur le tableau de marche, ce succès remarquable est le fruit de l'engagement des douaniers et d'une vision avisée des enjeux à venir. Un nouveau plan stratégique 2020-2023 vient d'être publié ; capitalisant sur les succès antérieurs, il intègre bien sûr les conséquences de la pandémie mondiale.

Au service des entreprises, ce plan stratégique positionne la douane marocaine comme un acteur facilitateur de la relance économique mais également protecteur de l'économie ; dans le droit fil des orientations voulues par l'Organisation Mondiale des Douanes, est mise en exergue l'idée majeure du pacte de confiance entre ceux qui commercent loyalement et la

douane. Sont aussi prévus des chantiers essentiels : la réécriture du code des douanes qui se poursuit, l'absorption de l'informel vers le formel, une gestion des procédures contentieuses plus fluide favorisant la transaction entre parties, enfin la poursuite de la digitalisation. L'immixtion de nouvelles techniques au service des contrôles douaniers (contrôles non intrusifs, analyse prédictive, machine learning) ne mettra pas fin au flair du douanier ; elles seront utiles pour aborder l'ère du e-commerce, répondre aux exigences de la supply chain : rapidité et sécurisation. Ce plan réussira si l'entreprise a confiance, si elle comprend les réglementations appliquées et si elle voit sa loyauté économique, ses efforts payés en retour.

▸ yann.tanguy@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

La finance verte, 5 ans après la COP 22 de Marrakech

En novembre 2016, dans le sillage de la COP 22, la Banque Centrale, avec le concours du Ministère des Finances, des fédérations sectorielles financières et des régulateurs financiers, publiait une feuille de route pour « aligner le secteur financier marocain sur le développement durable ». Les mesures phares comprenaient l'adoption d'une charte « finance durable » fixant des objectifs en termes d'investissements durables, l'adaptation du système de notation interne des banques de façon à intégrer les facteurs de durabilité, l'élargissement de la couverture des risques aux risques climatiques pour les assurances ou encore l'encouragement d'émissions d'obligations vertes. Ces mesures n'ont été que partiellement mises en œuvre pour le moment.

Les efforts du Maroc en termes de financements privés verts se sont d'abord matérialisés par l'émission de green bonds. De novembre 2016 à septembre 2018, cinq obligations vertes ont été émises pour un montant total de 4 Mds MAD. Si l'engouement pour ces produits semble être retombé depuis, des progrès ont été réalisés récemment en termes de verdissement de la finance par le biais réglementaire. A titre d'exemple, Bank Al-Maghrib a publié en mars 2021 une directive contraignant les établissements de crédits à prendre en considération les risques liés au changement climatique dans le cadre de l'ensemble de leurs activités. Outre ces avancées réglementaires, de possibles mesures incitatives à destination des entreprises, à l'instar du récent programme du ministère de l'Industrie Tatwir Croissance Verte, voire une tarification carbone, pourraient catalyser davantage les flux de capitaux vers les investissements verts.

▶ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Panorama des investissements maghrébins en France (focus Maroc)



De gauche à droite, M. Hamza Idrissi, Directeur de Lycom Consulting, Mme Cécile Humbert-Bouvier, Cheffe du Service économique de Rabat, et M. Stéphane Lecoq, Directeur d'activité Invest - zone Afrique de Business France.

Dans un contexte généralisé de fort recul des investissements, l'économie française a fait preuve de résilience en matière de captation d'Investissements Directs Etrangers (IDE). En effet, la France a attiré 1 215 nouvelles décisions d'investissement étrangers en 2020, soit certes un repli de 17 % par rapport à 2019, mais à comparer à -33 % au niveau mondial. Ces investissements ont permis de créer ou de sauver plus de 35 000 emplois sur le territoire national. En termes d'emplois générés par les IDE, 2020 représente ainsi la deuxième meilleure performance de la France en 10 ans.

En 2020, la France demeure le premier pays européen récipiendaire d'investissements en provenance d'Afrique du Nord, accueillant 60 % de ces flux. Une quinzaine de projets d'investissements originaires du Maghreb ont abouti en France (8 de Tunisie, 6 du Maroc, 1 d'Algérie), créant ou assurant la sauvegarde de 241 emplois. Outre quelques projets de reprise d'entreprise (3) ou d'extension (1), la majeure partie de ces investissements consiste en la création d'une société ou d'une filiale (11). Les principales régions d'accueil de ces IDE sont l'Île-de-France (5), les Hauts-de-France (3) et le Grand Est (2). Ils sont principalement concentrés dans les secteurs des prestations de services et du commerce et distribution, et prendront essentiellement les fonctions de centre de décision, de point de vente ou de centre d'activité R&D. D'ailleurs, à ce titre, la startup marocaine Lycom (spécialisée dans la gestion RH) a implanté son bureau européen à Rouen, afin de recruter une équipe R&D (big data et IA) et faciliter son développement international.

Plus de 1 300 entreprises originaires des pays d'Afrique du Nord sont installées en France, représentant un stock d'IDE de 3,1 Mds EUR et employant environ 7 400 personnes. Les plus grands employeurs nord-africains dans l'Hexagone sont pour la plupart marocains : Al Mada (via Attijariwafa et OPTORG - 2 000 à 2 500 employés), Banque Centrale Populaire (Banque Chaabi - 200 à 400), Bank of Africa (200 à 300), et Outsourcia (conseil aux entreprises, 200 à 300).

▶ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



- ▶▶▶ **Station de dessalement à Casablanca** : le projet suit son cours avec le lancement par le Département de l'eau d'un appel d'offres pour la réalisation d'une étude du milieu marin et du procédé de prétraitement pour la réalisation de la station de dessalement de la région Casablanca-Settat. La date de remise des offres est prévue le 21 juin prochain
- ▶▶▶ **Code de l'environnement** : le Ministre de l'énergie, des mines et de l'environnement, Aziz Rebbah, a annoncé le 3 mai que le Ministère préparait un code de l'environnement rassemblant tous les textes liés à ce domaine
- ▶▶▶ **Protection sociale** : le Roi Mohammed VI a présidé le 14 avril la cérémonie de lancement de la mise en œuvre du projet de généralisation de la protection sociale et de signature de trois conventions-cadres, dont celle concernant la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base au profit des agriculteurs (environ 1,6 million d'adhérents)
- ▶▶▶ **Climat des affaires** : le Maroc est en tête du classement du baromètre CIAN sur le Climat des affaires en Afrique. Ce baromètre du conseil français des investisseurs en Afrique est établi à partir d'une enquête auprès des entreprises étrangères implantées sur le continent sur les perspectives de leur activité, leur appréciation du climat des affaires et leur prévision d'investissement.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur

